

Syndicat Mixte du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

19 rue Jean Molinié- 64100 BAYONNE- Tél : 05.59.74.02.57

BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des décisions du Bureau

	Territoires	Présents	Excusés	Procuration à
Communauté d' Agglomération Pays Basque	Côte Basque Adour	BERARD Marc	CASCINO Maud	
		DE PAREDES Xavier	LACASSAGNE Alain	DE PAREDES Xavier
	Sud Pays Basque	DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine		
		GOYHETCHE Ramuntxo		
	Errobi		CARRERE Bruno	
	Nive-Adour	HARGUINDEGUY Jérôme	CIER Vianney	
	Pays de Hasparren	GASTAMBIDE Arño		
		HARAN Gilles		
	Amikuze	DAGUERRE Mayie		
		ETCHEBER Peio		
	Garazi-Baïgorry		COSCARAT Jean-Michel	BERARD Marc
	Soule Xiberoa	ELGART Xabi	IRIART Jean-Pierre	
	Iholdy-Ostibarre	GOYTY Xalbat		
LARRALDE André				
Pays de Bidache	AIME Thierry			
C.de communes du Seignanx			DUFAU Isabelle	
			PEYNOCHE Gilles	

Absents : (CAPB) LABEGUERIE Marc et NOBLIA Félix.

<p>Date d'envoi de la convocation : 24/03/2023 Membres du Bureau en exercice : 23 (2 sièges vacants) Membres du Bureau présents : 13 Membres du Bureau ayant pris part au vote (y compris procurations) : 15</p>

Le Bureau syndical s'est réuni dans la salle Sanoki à Itxassou, le 30 mars 2023 à 18h30, sur invitation du Président, Marc Bérard, en date du 24 mars 2023.

Président de séance : Marc BERARD

Décision n°2023-09 – Avis sur le projet de création de ZAD à Urrugne

La commune d'Urrugne souhaite mettre en place une ZAD sur le secteur de Socorri afin de développer son offre en équipements publics et offrir un lieu d'accueil à différentes associations, en réinvestissant l'ancien centre de vacances de La Poste.

Les fonctions environnementales et agricoles du ténement foncier seront maintenues.

Le Bureau syndical après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité des voix exprimées :

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de ZAD à Urrugne ;
- **SOUHAITE RAPPELER** que l'avis du Syndicat sur un projet de ZAD ne préjuge en rien de l'avis du Syndicat sur d'éventuelles demandes d'ouvertures à l'urbanisation sur tout ou partie du périmètre, même si le projet ne prévoit pas à ce stade d'évolution des espaces bâtis.

Le Président,



Marc BERARD